

Questions orales

Je voudrais dire également à propos de ces inepties concernant l'absence de représentant officiel, que nous avons offert vendredi que la secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social s'entretienne avec ce groupe. Celui-ci a refusé; il voulait le ministre. Je peux le comprendre, car j'ai souvent rencontré les gens en question. Cependant, on a offert que des représentants du parti conservateur soient présents. Aussi, je réfute ce genre d'inepties de la part de la députée.

Nous allons mettre en place une stratégie de garderies pour la première fois depuis qu'on a déclaré que la situation des garderies était un problème urgent. Elle aura sa propre législation. Elle satisfera les besoins des collectivités aux tailles et aux objectifs divers d'un bout à l'autre du Canada. C'est ce que veut le Canada. C'est ce que veulent les Canadiennes. Elles l'ont dit elles-mêmes par milliers; il ne s'agit pas simplement de 200 manifestantes venues sur la colline.

[Français]

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

Mme Marion Dewar (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le premier ministre n'était malheureusement pas présent ce matin lorsque plus de 200 délégués à une conférence ont dénoncé la stratégie conservatrice sur la garde des enfants. Leur message fut très clair: La stratégie nationale, telle que proposée par ce gouvernement, n'est pas une solution acceptable aux problèmes reliés à la garde de nos enfants.

Ma question est la suivante: Le premier ministre va-t-il maintenant admettre que son gouvernement n'a qu'un choix, soit celui de retirer son projet et de le réviser complètement?

[Traduction]

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, nous avons examiné très soigneusement la situation des garderies au Canada avant de présenter cette stratégie, en examinant toute la documentation dont nous disposons. En outre, un comité parlementaire a parcouru le Canada pour s'entretenir avec des femmes et des particuliers de diverses collectivités. Il a donné suite aux besoins des familles en les incorporant dans la stratégie qui a été adoptée.

Nous poursuivons les négociations avec les provinces. Il est clair que les provinces ont un important rôle à jouer sur ce plan. Ces négociations se poursuivent donc. Les crédits seront fixés dès qu'elles seront terminées.

J'aurais aimé que cela se fasse instantanément, mais ce n'est pas possible. Nous sommes en train de mettre en marche une stratégie entièrement nouvelle dans le cadre de textes entièrement nouveaux. Cela exige plus de temps que nous ne le voudrions, plus que la députée ne le voudrait. Mais cela va se faire. Et ce, correctement.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT—LE NOMBRE DE PLACES
DANS LES GARDERIES

Mme Marion Dewar (Hamilton-Mountain): Monsieur le Président, il est bien évident que les Canadiens sont mécontents de ce genre de stratégie, stratégie qui en réalité n'augmente pas le nombre de places dans les garderies.

Est-ce que les représentants du gouvernement auquel appartient la ministre ont dit aujourd'hui à la population que la modération budgétaire, la réduction du déficit était plus importante que nos enfants? Est-ce là la raison pour laquelle il y a une stratégie qui n'augmente pas le nombre de places?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, il y avait dix députés conservateurs à la réunion d'aujourd'hui. Notre parti était bien représenté, ainsi que le gouvernement.

Quand ce plan aura été appliqué, il y aura 200 000 nouvelles places subventionnées au Canada. Il y en a environ 100 000 actuellement, mais nous triplons le nombre des places subventionnées.

A la fin de la période initiale de cette stratégie nous allons évidemment la réexaminer pour voir ce qui viendra ensuite. Mais nous allons la mettre en bonne marche pour les parents du Canada et pour les enfants.

Ce débat met en cause les enfants, et pas simplement les groupes féminins. Voilà surtout ce qu'il ne faut pas oublier. Nous ajoutons 200 000 places pour les enfants. A la fin du délai en question, nous ferons le tour de la situation pour voir quels seront alors les besoins.

* * *

● (1440)

LES AÉROPORTS

L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE VANCOUVER—LE TRANSFERT
DE LA GESTION À UN ORGANISME LOCAL

Mme Mary Collins (Capilano): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Transports.

L'annonce faite vendredi dernier, à Vancouver, que le gouvernement fédéral était prêt à négocier le transfert de la gestion et du développement de l'aéroport international de Vancouver à un organisme local a été vraiment bien accueillie, car cela aidera l'aéroport à remplir son rôle de générateur économique.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si son ministère a établi des critères pour un tel transfert et un calendrier pour l'achèvement des négociations et la création d'un organisme local approprié?

L'hon. Gerry St. Germain (Ministre d'État (Transports)): Monsieur le Président, après discussion avec le gouvernement provincial, on s'est entendu pour que l'aéroport international de Vancouver reste propriété fédérale. Un groupe de négociation sera nommé prochainement pour envisager la possibilité de confier l'aéroport à un organisme local. Le groupe de négociation suivra la politique du gouvernement fédéral énoncée en avril 1987. S'il recommande le transfert, le groupe sera responsable d'abord et avant tout de répondre aux critères concernant le transfert des employés . . .